



Mercredi 01 avril 2009 – N° 98 – Edition commune

Sommaire

▪ Les infos du Parti

- > [La liste des candidats PS aux élections européennes 2009](#)
- > [Les programmes de la Région wallonne, de la Communauté française et de l'Union européenne](#)
- > [Un franc succès pour la première édition du "Rouge Festival"](#)
- > [Le PS se lance dans la campagne avec la volonté de changer les choses !](#)
- > [Le G20 doit penser emploi et solidarité](#)
- > [Parachutes dorés : le gouvernement doit en finir avec ces pratiques scandaleuses](#)
- > [Réforme conservatrice et corporatiste du livret d'épargne : l'épargnant perdant](#)
- > [Bilan enseignement : les premiers jalons d'une école d'excellence pour tous !](#)

▪ Les infos du Gouvernement fédéral

- > [Allocations familiales pour enfants handicapés - travailleurs indépendants](#)
- > [Régularisation : Nouvelles instructions de la ministre Turtelboom à l'office des étrangers – Réaction de Marie Arena](#)
- > [6 mois maximum pour être fixe sur une demande d'allocation](#)

▪ Les infos du Gouvernement de la Communauté française

- > [Fadila Laanan félicite François Weyergans pour son élection à l'Académie française](#)
- > [Évaluation du Contrat pour l'École : des engagements concrétisés à plus de 91 % et des initiatives ambitieuses mises en œuvre](#)
- > [Fadila Laanan crée un Fonds spécial pour financer des comédies belges](#)

▪ Les infos du Gouvernement de la Région wallonne

- > [Didier Donfut félicite la femme de l'année 2009](#)
- > [Cadre d'interventions de la Région wallonne, des curateurs et de la ville de La Louvière dans le contexte de la poursuite des activités de Royal](#)

▪ Les infos du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale et

de la Cocof

- > [Gouvernement bruxellois revalorise les salaires du personnel communal](#)
- **Les infos de la Chambre des représentants**
 - > [Garanties locatives: procéder à une évaluation pour que les banques respectent enfin la loi!](#)
 - > [Publicité automobile : donnons aux consommateurs la possibilité d'un choix plus éthique et écologique](#)
- **Les infos du Sénat**
 - > [Un centre de recherche pour les alternatives à l'expérimentation animale !](#)
 - > [Déclarations fiscales: de la fracture numérique à la fracture " fiscale" ?](#)
 - > [Philippe Mahoux plaide pour une épargne-pension éthique](#)

Pour vous désinscrire de la liste de diffusion du Bulletin d'information du PS, cliquer [ici](#).

Les infos du Parti

> **La liste des candidats PS aux élections européennes 2009** (29.03.09)

La liste des candidats PS aux élections européennes 2009 a été adoptée ce dimanche matin lors du grand Congrès du PS. Nous vous invitons à les découvrir

Jean-Claude MARCOURT, Premier effectif

Il conduira nos troupes à l'assaut de l'Europe libérale, après avoir très largement contribué au spectaculaire redressement wallon.

Excellent ministre de l'Economie et de l'Emploi, il a été l'artisan du Plan Marshall. Il a mis en œuvre notre projet de développement durable et solidaire avec rigueur, intelligence et sens stratégique. Grâce à lui et à toute l'équipe PS du Gouvernement wallon, la Wallonie est aujourd'hui classée parmi les cinq premières régions d'Europe où il est conseillé d'investir.

Outre sa formidable capacité de travail, c'est un homme de dialogue et d'ouverture, doté d'une grande sensibilité.

Il s'engage dans la bataille européenne avec une formidable expérience et une vision très précise de ce qu'il faut faire pour concilier le dynamisme économique, le développement des régions et la cohésion sociale.

Véronique DE KEYSER, 2ème effective

On la connaît comme une grande militante de la laïcité, des Droits de l'homme et de l'émancipation des femmes. C'est aussi une sympathisante très active de

la cause palestinienne, qui veille à établir des ponts avec les progressistes d'Israël.

Au Parlement européen, elle est coordinatrice du Groupe socialiste dans la Commission des Affaires étrangères.

Comme Députée européenne, elle a abattu un travail considérable pour défendre notre vision progressiste, notamment en défendant la clause de l'européenne la plus favorisée.

Connaissant à fond ses dossiers, d'un grand courage politique et ne reculant jamais devant l'obstacle, c'est tout naturellement qu'elle met une fois encore ses compétences au service de l'équipe PS pour l'Europe.

Christiane VIENNE, 3ème effective

Née dans un quartier ouvrier de Mouscron, elle a le courage de reprendre des études de sciences politiques à 37 ans. Mère de 9 enfants, ancienne Secrétaire fédérale du Mouvement ouvrier chrétien dans le Hainaut occidental, elle rejoint le PS en 2003.

Elue sénatrice en 2003, elle siègera jusqu'en 2004, date où elle devient Ministre de la Santé, de l'Action sociale et de l'Égalité des Chances au Gouvernement wallon.

Revenue poursuivre ses combats sur les bancs du Sénat en 2007 en tant que Sénatrice cooptée, elle porte aujourd'hui son engagement au niveau européen.

Patrick MORIAU, 4ème effectif

On le classe parmi les inclassables, mais il est bien plus que cela ! Homme entier, militant de toujours au PS, il sait ce que s'engager en faveur des gens veut dire.

C'est un passionné de la mondialisation et des rapports Nord-Sud. Mais il est aussi profondément attaché à sa région de Charleroi.

Actuellement Député fédéral et Bourgmestre de Chapelle-lez-Herlaimont, il apporte à la liste PS son authenticité et son franc-parler. Une pincée de mai 68, une bonne dose d'humour et une grande générosité font de lui un candidat particulièrement humain. Mais c'est aussi un homme compétent et efficace, capable de porter les dossiers les plus difficiles.

Frédéric DAERDEN, 5ème effectif

Si tout le monde aime Papa, le fils est lui aussi un homme extrêmement populaire et proche des gens. Très vite, il a réussi à se faire un prénom. Tous ceux qui le connaissent saluent ses grandes compétences dans les matières budgétaires et financières notamment, sa rigueur dans le travail et sa disponibilité pour ses administrés.

Actuellement Député wallon et Bourgmestre de Herstal, il s'engagera à fond

pour que les valeurs de solidarité tellement caractéristiques de la Wallonie rayonnent également dans l'espace européen.

Valérie DEOM, 6ème effective

Avocate de formation, cette jeune Namuroise peut déjà faire état d'une belle expérience politique. Elle est actuellement Députée fédérale, mais elle n'oublie pas la capitale wallonne, où elle siège comme Conseillère communale.

Son énergie et sa force de caractère en font un défenseur acharné des valeurs et des propositions socialistes. C'est quelqu'un qui sait ce que travailler veut dire et qui agit toujours en se fixant des objectifs. Mais surtout, elle a un très grand cœur et elle le prouve au quotidien.

Fadila LAANAN, 7ème effective

Je ne la présente que pour la forme, notre ministre de la Culture! Vous la connaissez tous et vous l'appréciez à sa juste valeur. Citoyenne du monde, elle incarne à la fois la multiculturalité et la légendaire générosité des Bruxellois.

Son engagement social n'a d'équivalent que son désir de soutenir nos artistes et de permettre à chaque citoyen d'accéder à la culture. En 5 ans, elle a accompli un travail remarquable à la Communauté française et elle relève aujourd'hui un nouveau défi, celui d'une Europe plus proche des gens et respectueuse de toutes les identités culturelles.

Philippe COURARD, 8ème effectif

Comme tous les socialistes, il a une ardeur d'avance ... Alors, si je vous dis qu'en plus il est Ardennais, et qu'il n'y pas si longtemps, il fut le plus jeune bourgmestre du pays, vous pouvez imaginer quelle énergie on trouve en lui !

Bourgmestre d'Hotton, Ministre des Affaires intérieures et de la Fonction publique en Région wallonne, il incarne la nouvelle génération PS et son renouveau dans le monde rural.

Gestionnaire impeccable, négociateur loyal, homme de parole, il inspire naturellement confiance. Ses administrés le plébiscitent d'élection en élection.

Marc TARABELLA, 1er suppléant

Fils d'ouvrier carrier toscan, il a été élu Député européen en 2004.

Président de la Fondation rurale de Wallonie, il connaît à fond les réalités de nos campagnes et les attentes du monde agricole.

Il est actuellement Ministre de la formation à la Région wallonne, mais aussi Ministre de la Jeunesse et de l'Enseignement de promotion sociale à la Communauté française. Par ailleurs Bourgmestre d'Anthisnes, cet homme de terrain très convivial a la tête bien sur les épaules. On peut lui faire confiance pour défendre nos valeurs avec conviction.

Simone SUSSKIND, 2ème suppléante

Artisan infatigable de la paix au Proche-Orient, elle fut l'une des premières à s'engager, en Belgique, pour la création d'un Etat palestinien. C'est une femme qui tend la main, qui jette des ponts, qui construit des solidarités par-delà les différences culturelles.

C'est aussi une grande militante de la cause des femmes, chez nous et ailleurs. Unanimement appréciée, elle dégage une vraie lumière et l'on se dit que si tout le monde agissait comme elle en politique, les conflits et la violence disparaîtraient rapidement.

Elle a reçu le Prix de la Citoyenneté 2008.

Giovanna CORDA, 3ème suppléante

Elle est d'origine sarde et la passion politique coule dans ses veines depuis toujours. C'est une femme de cœur, grande militante socialiste et mandataire très active partout où elle a été amenée à s'investir. Echevine de Boussu depuis de nombreuses années, elle est depuis près de deux ans Députée européenne.

Outre sa grande expérience politique, elle apporte à notre liste sa pure générosité et son exceptionnelle disponibilité. Dès qu'il s'agit d'aider, de soutenir, d'encourager, on peut compter sur elle.

Fabienne WINCKEL, 4ème suppléante

La plus jeune femme de cette liste, c'est elle! Issue de Soignies, licenciée en psycho-pédagogie et âgée de 33 ans, Fabienne Winckel est une véritable acharnée de travail. Chef de cabinet du Bourgmestre de Binche, Laurent Devin, elle est également experte dans les cabinets de Marc Tarabella et de Christian Dupont.

En plus de son talent et de sa connaissance pointue de la gestion politique locale, elle apportera sur la liste PS un véritable vent de fraîcheur et d'enthousiasme.

Nicolas MARTIN, 5ème suppléant

Il est jeune, il a beaucoup de talent et il dispose déjà d'une très solide expérience.

Il a notamment été Chef de cabinet du Ministre-Président de la Région wallonne, où il gérait les Fonds structurels. Après en avoir redressé la situation financière, il dirige l'Hôpital Ambroise Paré à Mons.

Actuellement Echevin du Développement économique et du Tourisme à Mons, il connaît parfaitement les problématiques régionales. Il apporte à la liste PS pour les Européennes toute son expertise et son dynamisme infatigable.

Philippe BUSQUIN, dernier suppléant

Il a été Ministre des Affaires sociales, Président du PS, Commissaire européen et qu'il est aujourd'hui Député européen, et aussi Bourgmestre de Seneffe.

Ce grand militant du PS est à la fois un scientifique et un utopiste. Il va à l'idéal en passant par le réel. Il réveille les dormeurs et il actionne tous les petits leviers qui permettent le mouvement du Progrès. C'est un homme juste, généreux et efficace.

Resi STOFFELS, Candidate de la Communauté germanophone

Députée germanophone, elle s'est d'abord fait connaître pour ses exploits en athlétisme où elle a remporté un titre de championne de Belgique. Mais le grand engagement de sa vie, c'est le social. Dans sa profession d'infirmière où plusieurs années durant elle a exercé, et bien sûr dans ses activités politiques.

Resi considère que la protection sociale est le grand enjeu pour l'Europe de demain. Ce n'est pas nous qui allons lui donner tort, et nous allons d'ailleurs encourager immédiatement Resi Stoffels ! Elle sera la tête de liste à l'Europe pour la Communauté germanophone !



Contacts : Ermeline Gosselin, Porte-Parole du PS,
ermeline.gosselin@ps.be

[Retour au sommaire](#)

> Les programmes de la Région wallonne, de la Communauté française et de l'Union européenne (29.03.09)

En juin 2009, les citoyens seront appelés à élire leurs représentants régionaux et européens. Cette échéance est capitale, et le PS se prépare pour porter haut les idéaux progressistes !

La grave crise libérale que nous vivons aujourd'hui, ne laisse plus de doute, nous devons tout faire mettre en œuvre un autre modèle de société. Un modèle où la croissance se fait dans la cohésion sociale et le développement durable.

C'est le projet des progressistes, c'est le combat du Parti socialiste !

À la Région comme à l'Europe nous nous battrons pour un monde durable et solidaire. Plus que des mots, nous vous proposons dans ces pages de découvrir nos propositions concrètes pour faire changer les choses !

- [Programme PS pour la Région wallonne](#)
- [Programme PS pour la Communauté française](#)
- [Programme PS pour l'Union européenne](#)



Contacts : Ermeline Gosselin, Porte-Parole du PS,
ermeline.gosselin@ps.be

[Retour au sommaire](#)

> Un franc succès pour la première édition du "Rouge Festival"

(29.03.09)

Le PS a clôturé dimanche 29 mars la première édition de son "Rouge Festival" sur un franc succès. Près de 5.000 personnes sont venues fêter le projet socialiste au son du reggae, du hip hop et de la capoeira durant toute la journée.

C'est dans une ambiance chaleureuse et festive que le PS a lancé aujourd'hui sa campagne, après un Grand Congrès ayant réuni près de 1000 militants et mandataires socialistes.

Le PS prouve ainsi sa formidable capacité de mobilisation d'un public riche de sa diversité. Il montre également sa volonté d'aller à la rencontre des jeunes en particulier, à travers un événement qui allait de manière inédite engagement politique et ambiance festive.

Entre les concerts de jazz, de rumba congolaise ou encore de capoeira, plusieurs personnalités de haut niveau se sont exprimées devant les centaines de spectateurs du "Rouge festival".

La Secrétaire générale de la FGTB, Anne Demelenne, a ainsi expressément appelé les citoyens à voter PS le 7 juin prochain pour changer durablement les choses, tandis que la première Secrétaire du Parti socialiste française, Martine Aubry, exprimait le soutien de son parti au PS belge afin de vaincre la crise libérale.

La tête de file de l'opposition à Nicolas Sarkozy a également appelé à soutenir la tête de liste du PS pour l'Union européenne, Jean-Claude Marcourt, au nom du combat de tous les progressistes pour une Europe plus proche des citoyens.



Contacts : Ermeline Gosselin, Porte-Parole du PS,
ermeline.gosselin@ps.be

[Retour au sommaire](#)

> **Le PS se lance dans la campagne avec la volonté de changer les choses !** (29.03.09)

Réunis ce matin en Congrès, les militants et les mandataires socialistes ont adopté le programme du PS pour la Région wallonne, pour la Communauté française et pour l'Union européenne. Le PS a également présenté sa liste pour l'Europe : une liste qui sera menée par Jean-Claude Marcourt et Véronique De Keyser, un duo d'expérience face à la crise.

Dans son discours de clôture, Elio Di Rupo a insisté sur la nécessité de construire "un autre modèle de société", après l'échec de l'idéologie libérale et ses conséquences dramatiques sur la société tout entière.

Pour le Président du PS, "l'effondrement du système libéral et l'explosion des inégalités montrent à nouveau le Socialisme pour ce qu'il est : une pensée furieusement contemporaine, porteuse d'espoir et créatrice d'avenir."

Avec des programmes ambitieux pour la Région wallonne, la Communauté française et l'Union européenne, le PS propose la stabilité, la confiance et le soutien à l'économie réelle.

À l'Europe aussi, les socialistes se battent pour changer les choses durablement, pour construire une société où les finances sont au service de l'économie, et l'économie au service de l'homme. Concrètement, le PS propose notamment :

Agir contre le "cancer" des paradis fiscaux ; instaurer un prélèvement sur les transactions boursières purement spéculatives, qui financerait un fonds mondial pour la coopération au développement; créer un Interpol financier mondial chargé de traquer la fraude financière; il faut un véritable "Kyoto de la Finance", un traité mondial de régulation marchés financiers.

Une évaluation sociale des libéralisations, avec des mesures concrètes pour corriger les défaillances de la libéralisation et encadrer le marché, voire autoriser le retour à certaines formes d'intervention publique. Le PS veut une directive cadre pour protéger les services publics au niveau européen.

Une stratégie européenne de croissance durable, reposant notamment sur une alliance emploi-environnement, qui doit créer 10 millions de nouveaux emplois à l'horizon 2020 dans l'Union Européenne.

Un Pacte européen du Progrès Social établissant des objectifs et des normes pour les politiques nationales de solidarité, de santé et d'éducation afin de lutter contre la pauvreté et les inégalités et de soutenir le développement économique et social de l'Union.

Après ce Grand Congrès de Campagne, les socialistes se réunissent cet après-midi à Flagey (Bruxelles) pour la première édition du "[Rouge Festival](#)". Autour d'artistes venus de tous horizons, des personnalités politiques et syndicales de haut rang viendront exprimer leur soutien aux valeurs et aux combats socialistes.

On aura ainsi l'occasion d'entendre Poul-Nyrup RASMUSSEN, Président du Parti socialiste européen ; Martine AUBRY, première secrétaire du PS français et chef de file de l'opposition en France ; Anne DEMELENNE, Secrétaire générale de la FGTB ; Elisa FERREIRA, députée européenne portugaise et candidate à la Mairie de Porto.

Plus d'infos ? Retrouvez sur le site :

[la présentation de la liste du PS à l'Europe](#) ;
[les programmes du PS pour la Région wallonne, la Communauté française et l'Union européenne](#) ;
[le discours de clôture d'Elio Di Rupo](#).



Contacts : Ermeline Gosselin, Porte-Parole du PS,
ermeline.gosselin@ps.be

[Retour au sommaire](#)

> **Le G20 doit penser emploi et solidarité (01.04.09)**

Réunion de l'Internationale socialiste à l'ONU, en présence du prix Nobel Joseph Stiglitz

Pour les dirigeants socialistes du monde entier, le G20 doit penser emploi et solidarité pour prendre les bonnes mesures.

C'est à New York, au siège de l'ONU, que des leaders socialistes et sociaux démocrates de l'Internationale socialiste ont tenu une séance avec le Prix Nobel d'économie, le Professeur Joseph Stiglitz.

L'Internationale socialiste (IS), dont Elio Di Rupo est l'un des vice-présidents, appelle les membres du G20 qui se réunissent ce soir à Londres, à prendre des mesures fortes pour vaincre la crise. Le G20 doit s'attaquer à la racine du mal, que sont les inégalités sociales et l'absence de règles sérieuses dans le monde financier.

Plus fondamentalement, selon l'IS, nous ne sortirons des difficultés que par la solidarité et la création d'emplois.

Les experts présents à l'ONU estiment entre 100 à 200 millions le nombre d'emplois qui risquent d'être perdus à cause de la crise. C'est pourquoi les leaders socialistes et sociaux démocrates de l'IS insistent pour que la principale préoccupation des autorités publiques soit le soutien à l'emploi et à l'économie réelle.

Pour préparer l'avenir et ramener la confiance, les Etats devront investir massivement dans les secteurs d'avenir comme la formation, la recherche scientifique, l'environnement ou la santé.

Selon l'IS, il importe également de rétablir la confiance en corrigeant ou en supprimant les dérives qui ont conduit le monde dans la crise actuelle. A ce titre, le principe du « pollueur – payeur » doit s'appliquer au monde financier qui a pollué le système avec ses produits « toxiques ».

Ainsi, dans de nombreux traités et accords commerciaux conclus sous l'influence de l'idéologie libérale, les aides d'état ou des mesures de régulation du secteur financier sont proscrits. Le Nobel J. Stiglitz insiste pour que l'on examine tous les accords passés et qu'on les modifie.

Il plaide aussi pour un Conseil de concertation économique et financier avec de réels pouvoirs au sein de l'ONU. Une sorte de « Gouvernement global » pour accompagner et contrôler la globalisation de l'économie et de la finance. Enfin, l'Internationale Socialiste considère que les inégalités dans le monde et l'obsession de la maximisation du profit constituent les fondements qui ont permis à la crise de prendre une telle ampleur.

L'IS demande que la richesse mondiale soit mieux répartie et que des dons soient accordés aux pays les plus pauvres. Dans les pays riches comme les pays européens, il s'indique d'augmenter les salaires et le pouvoir d'achat de la classe moyenne et des personnes à bas revenu. Permettre aux gens très aisés de gagner plus d'argent ne produit aucun effet sur la croissance économique. En revanche, l'augmentation du pouvoir d'achat de la classe moyenne et des bas

revenus se traduit immédiatement en consommation et favorise la sortie de crise.



Contacts : Ermeline Gosselin, Porte-Parole du PS,
ermeline.gosselin@ps.be

[Retour au sommaire](#)

> Parachutes dorés : le gouvernement doit en finir avec ces pratiques scandaleuses (31.03.09)

On apprend aujourd'hui que des indemnités de départ ont été empochées par les anciens dirigeants de Fortis. Des indemnités qui, selon le Standaard, se chiffrent en millions d'euros.

Pour le PS, ces montants exorbitants sont tout simplement indécentes vis-à-vis des milliers de travailleurs qui subissent de plein fouet les conséquences d'une finance devenue folle et vis-à-vis de tous ceux qui perdent leur emploi – sans indemnité de départ, eux ! Ils sont d'autant plus insupportables que ces "parachutes dorés" ne récompensent pas toujours, que du contraire, la bonne gestion.

Pour le PS, il faut en finir avec les parachutes dorés. Il est inacceptable que de telles indemnités puissent être versées par des entreprises qui ont bénéficié d'une importante intervention financière de l'Etat – c'est-à-dire de tous les contribuables.

Pour rappel, en novembre dernier, le PS avait insisté pour que des mesures visant à limiter les indemnités soient prises. Suite à l'insistance des ministre PS, le Gouvernement avait finalement décidé en novembre de limiter les indemnités de départ à 12 mois du salaire fixe. Malheureusement, ce projet de loi a depuis lors été recalé par le Conseil d'Etat.

Aujourd'hui, alors qu'on ne peut que constater l'absence totale de retenue et de décence de la part des managers de la haute finance, le PS appelle le Gouvernement à résoudre au plus vite cette situation, en déposant un nouveau projet de loi qui réponde aux objections du Conseil d'Etat.

En attendant qu'une solution juridique puisse être trouvée, le PS demande que le Gouvernement intervienne directement auprès du Conseil d'administration de Fortis pour exiger le remboursement des indemnités perçues par Jean-Paul Votron et Gilbert Mittler. Et si un tel remboursement ne peut être obtenu, il faudra envisager la voie de la fiscalité afin d'empêcher en tout cas que ces sommes gigantesques ne partent en fumée alors que le budget de l'Etat est en difficulté.

Pour le PS, ces nouvelles marques de mépris et d'arrogance de la part des managers de la haute finance sonnent, une fois pour toutes, le glas de l'autorégulation. Si l'on veut réellement instaurer des règles et des limites en matière de bonne gouvernance, ces règles devront être ancrées dans la loi.



Contacts : Ermeline Gosselin, Porte-Parole du PS,
ermeline.gosselin@ps.be

[Retour au sommaire](#)

> **Réforme conservatrice et corporatiste du livret d'épargne : l'épargnant perdant** (31.03.09)

Le PS déplore la mauvaise blague du Ministre libéral des Finances. Le livret d'épargne a le vent en poupe :

Les dépôts sur les livrets d'épargne en Belgique ont augmenté en janvier de 5,6 milliards d'euros, pour atteindre un montant de 155,4 milliards.

En février, les dépôts en épargne auraient encore gonflé, selon les grandes banques.

La hausse en matière d'épargne enregistrée en janvier constitue la plus importante augmentation en cinq ans, selon la Banque nationale.

Les raisons de ce succès? En période de crise financière, les familles épargnent davantage et opèrent des transferts de leur compte à terme vers leur livret.

Demain, le 1er avril, l'arrêté royal du 7 décembre 2008 portant réforme du livret d'épargne entrera en vigueur.

Mais, à l'heure où les petits épargnants s'orientent de plus en plus vers le livret d'épargne, le ministre libéral des finances a voulu "sa" réforme du livret d'épargne, une réforme corporatiste, conservatrice et qui diminue la rémunération de ce même livret! Incompréhensible pour les épargnants !

En agissant de la sorte, le ministre libéral des finances a choisi de faire peser sur les épaules des épargnants les excès d'une partie du monde bancaire.

Comble de l'ironie, cette réforme voulue par un libéral va tuer toute concurrence sur ce produit, ce qui permettra à quelques grandes banques de verrouiller leur position de leader, au moment même où les petites banques commençaient à s'imposer sur ce segment en proposant des rémunérations beaucoup plus intéressantes.

Cette absence de concurrence va naturellement pousser les petites banques à proposer d'autres produits plus rémunérateurs et donc plus risqués pour l'épargnant.

Le livret d'épargne est le produit bancaire le plus répandu et le plus simple car l'argent est à tout moment disponible pour l'épargnant. Grâce aux épargnants, les banques ont une assise financière solide qui mérite une rémunération juste. Or, on constate que cette réforme est celle voulue par les grandes banques qui ont joué avec l'argent de l'épargnant et fait plonger le déficit public !

Depuis 5 ans, le PS appelle à une réforme du livret d'épargne qui aille dans le sens des intérêts des épargnants. C'est loin d'être le cas avec la réforme du Ministre libéral des finances. La Sénatrice PS Joëlle Kapompole a déposé une proposition de loi pour une réforme du livret d'épargne allant vers plus de

transparence afin de restaurer la confiance de l'épargnant.

Joëlle Kapompole s'étonne de la tournure particulièrement protectionniste de la réforme du livret d'épargne :

Période pour l'acquisition de la prime de fidélité : La réforme adoptée par le ministre libéral des finances prévoit que la prime de fidélité soit acquise si les montants restent en compte pour une période de 12 mois. La proposition PS prévoyait que la prime soit due dès que les six premiers mois.

Limitation de l'intérêt de base : Le ministre libéral aligne le taux de l'intérêt de base sur celui de la Banque Centrale Européenne. Pour le PS, il s'agit là d'un retour en arrière considérable par rapport à ce qui existait jusqu'à présent. Une telle mesure profitera surtout aux quatre grandes banques car elle renforcera l'immobilisme dans le secteur. D'autre part, la réforme va permettre aux banques de diminuer la rémunération des carnets d'épargne. Le PS plaide pour une meilleure rémunération en faveur des épargnants. Cette mesure va tuer toute concurrence et risque de pousser l'épargnant vers des produits à plus haut rendement, donc plus risqués !

Liaison de la prime de fidélité à l'intérêt de base : Le ministre propose que le taux de la prime de fidélité ne puisse dépasser 50% et être inférieur à 25% de l'intérêt de base. Pour le PS, une telle mesure est en total décalage avec la pratique bancaire et restreint les possibilités de mieux rémunérer les épargnants! Les établissements qui ont axé leur politique commerciale sur l'intérêt de base se retrouveront pénalisés.

En ces temps de crise financière, le Gouvernement s'est donné pour objectif de redonner confiance aux épargnants. Or, une telle mesure ne fera que renforcer à raison le sentiment que c'est encore une fois l'épargnant qui paye. Ce dont les épargnants ont avant tout besoin, c'est de mesures restaurant leur pouvoir d'achat.

Le PS déplore que les errements du monde bancaire soient répercutés sur l'épargnant. Un débat public doit avoir lieu, avec l'ensemble des acteurs bancaires ainsi que les associations de défense des consommateurs plutôt qu'une réforme en catimini! Pour le PS, l'épargnant mérite mieux que cette réforme en trompe-l'œil, qui entre en vigueur demain, le 1er avril. Le PS ne désarmera pas et continuera à plaider pour une véritable réforme du livret d'épargne.



Contacts : Ermeline Gosselin, Porte-Parole du PS,
ermeline.gosselin@ps.be

[Retour au sommaire](#)

> Bilan enseignement : les premiers jalons d'une école d'excellence pour tous ! (26.03.09)

Le PS salue le travail exemplaire réalisé par le Ministre de l'Enseignement obligatoire, Christian Dupont, qui présentait aujourd'hui le bilan à mi-parcours du Contrat pour l'École.

Ainsi, il apparaît que plus de 91% des engagements pris sont concrétisés. Sur

les dix priorités que le Gouvernement s'était fixées, certaines sont déjà entièrement finalisées, comme l'engagement d'enseignants supplémentaires ou l'amélioration de l'orientation des élèves.

Aujourd'hui il y a plus d'enseignants dans les écoles, plus de moyens pour les bâtiments, plus de moyens pour l'apprentissage des langues, des élèves mieux évalués, des profs mieux payés. Et tout cela, sans un seul jour de grève en 5 ans !

Pour la première fois depuis longtemps on n'a plus fait d'économie sur le dos de l'école : on a investi ; on a amélioré ; on a renforcé.

On peut toujours critiquer un bilan mais, pour le PS, ceux qui ne cessent de critiquer en dépit de la réalité, soit ne connaissent pas le bilan, soit ne connaissent pas l'école.

Demain, il faudra poursuivre nos efforts sans relâche, pour garantir à tous les enfants l'école d'excellence qu'ils sont en droit d'attendre. Pour le PS, il faudra notamment continuer à renforcer l'apprentissage des savoirs de base (lire, écrire, calculer), revaloriser l'enseignement qualifiant, poursuivre l'encadrement différencié et améliorer la formation initiale et continuée des enseignants.

Le PS continuera, aux côtés des jeunes, des enseignants, des parents, à poursuivre le programme cohérent qu'il a impulsé sous cette législature, pour offrir à chaque enfant une véritable école de la réussite, quelle que soit la filière qu'il choisira.



Contacts : Ermeline Gosselin, Porte-Parole du PS,
ermeline.gosselin@ps.be

[Retour au sommaire](#)

Les infos du Gouvernement fédéral

> **Allocations familiales pour enfants handicapés - travailleurs indépendants** (27.03.09)

Tous les enfants handicapés de travailleurs indépendants pourront désormais bénéficier du nouveau système de calcul des allocations familiales majorées.

Le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal améliorant l'accès aux allocations majorées pour tous les enfants handicapés dans le régime des travailleurs indépendants. La secrétaire d'Etat aux Personnes handicapées Julie Fernandez Fernandez, avec ses collègues, la Ministre de la Santé et celle des Indépendants, permet à tous les enfants handicapés d'avoir accès au nouveau système d'évaluation à partir du 1er mai 2009.

Il s'agit de la même décision que celle prise pour le régime des travailleurs salariés lors du Conseil des ministres du 13 mars 2009. Le nouveau système d'évaluation détermine le montant des allocations sur base de trois piliers:

- l'incapacité physique ou mentale,
- l'activité et la participation de l'enfant,

- les conséquences pour l'entourage familial.

Ce système permet de mieux prendre en considération les différents besoins, notamment en fonction de l'environnement familial et social. Le projet d'arrêté royal pris ce 27 mars au bénéfice des enfants handicapés des travailleurs indépendants complète une série de mesures importantes relatives aux allocations familiales majorées, prises dernièrement à l'initiative de la secrétaire d'Etat aux Personnes handicapées Julie Fernandez Fernandez.

On peut citer:

- L'accès aux AFM pour tous les enfants en situation de handicap
- Le maintien des AFM pour les étudiants – jobistes
- La rétroactivité des AFM pour les enfants atteints d'affections génétiques ou chromosomiques qui entraînent un important retard psychomoteur comme le syndrome de Down (trisomie 21), la trisomie 13, la trisomie 22, certaines maladies du métabolisme, le syndrome de Prader-Willi, le syndrome de l'X-Fragile, le syndrome vélo-cardio-facial, le syndrome de Shprintzen ...



Contacts : Régine Kerzmann, attachée de presse de Julie Fernandez Fernandez, regine.kerzmann@fernandez.fed.be

[Retour au sommaire](#)

> Régularisation : Nouvelles instructions de la ministre Turtelboom à l'office des étrangers – Réaction de Marie Arena (27.03.09)

La ministre de l'Intégration Sociale Marie Arena prend acte «avec surprise» des nouvelles instructions données par la ministre de l'Asile et de la migration en matière de régularisation.

Évidemment, la ministre Marie Arena se réjouit de l'issue favorable pour les familles qui en bénéficieront. Cependant, elle s'étonne du caractère unilatéral de cette décision alors que des négociations sont en cours, avec le Premier ministre, concernant la thématique de la régularisation.

Toutefois, la ministre Arena ne peut que regretter le délai pris par la ministre Turtelboom pour agir en faveur d'un public dont elle ne reconnaît qu'aujourd'hui la vulnérabilité. Cette décision aurait pu et dû être prise par Annemie Turtelboom dès son entrée en fonction en mars 2008.

Marie Arena précise que, contrairement aux affirmations de la ministre Turtelboom, cette mesure ne rencontre pas du tout l'accord de gouvernement signé par les partis de la majorité! En effet, par exemple, parmi les familles avec enfants présentes sur le territoire, nombreuses sont celles qui ne seront pas prise en compte par la mesure annoncée aujourd'hui alors qu'elles entrent bien dans les critères fixés par l'accord de gouvernement !

En conclusion, la ministre de l'Intégration Sociale craint que ces nouvelles instructions de la ministre Turtelboom cachent une volonté de cette dernière de ne pas aboutir à l'adoption d'une circulaire d'ici aux élections du 7 juin 2009 et de pouvoir s'en dédouaner publiquement ...



Contacts : Jérémie Demeyer - Attachée de Marie –
jeremie.demeyer@minsoc.fed.be - 0486/35.64.00

[Retour au sommaire](#)

> **6 mois maximum pour être fixe sur une demande d'allocation** (27.03.09)

Aujourd'hui paraît au Moniteur belge une nouvelle loi qui fixe à 6 mois le délai d'octroi d'une allocation pour handicap. La mesure sera d'application au 1er janvier 2010 et est liée à l'engagement de 34 personnes supplémentaires.

Sous l'impulsion de la Liégeoise Julie Fernandez Fernandez, la nouvelle loi ramène à 6 mois le délai légal au cours duquel une personne en situation de handicap doit recevoir une réponse de la Direction Générale des Personnes Handicapées (Vierge Noire) à sa demande de recevoir une allocation comme personne handicapée.

Il s'agit d'un projet " réaliste et ambitieux ", estime le rapport de la Commission des Affaires sociales." Ce projet de loi qui vise à raccourcir les délais est une excellente nouvelle pour les personnes en situation de handicap ", explique Julie Fernandez Fernandez, la secrétaire d'État aux Personnes handicapées." Nous avons prévu d'accompagner la réforme de mesures concrètes et spécifiques qui donneront à l'administration les moyens nécessaires pour réduire les facteurs de retard ".

Le traitement des dossiers sera accéléré par l'informatisation progressive des procédures administratives et médicales. La lisibilité des documents, comme les formulaires médicaux à compléter par les médecins traitants, sera améliorée. Le personnel administratif au service des personnes en situation de handicap sera renforcé. Tout comme celui du call-center chargé de répondre à toutes les questions des usagers.

Julie Fernandez Fernandez se réjouit de l'unanimité qu'a recueillie cette nouvelle loi: "Cela a demandé beaucoup de travail, pas mal de débats, des visites sur place pour finalement aboutir à un vote à l'unanimité! "Mais la secrétaire d'Etat est inquiète: « Au moment où des mesures d'austérité sont annoncées, et où des efforts sont demandés à tous, je veux rappeler qu'aujourd'hui, les montants des allocations pour personnes handicapées sont toujours sous le seuil de pauvreté.»

La secrétaire d'Etat aux Personnes handicapées souhaite que le gouvernement reste attentif aux personnes les plus fragilisées.



Contacts : Régine Kerzmann, attachée de presse de Julie Fernandez Fernandez, regine.kerzmann@fernandez.fed.be

[Retour au sommaire](#)

Les infos du Gouvernement de la Communauté française

> **Fadila Laanan félicite François Weyergans pour son élection à l'Académie française** (26.03.09)

Fadila Laanan, la ministre de la Culture et de l'Audiovisuel, se réjouit de l'élection à l'Académie française de l'écrivain franco-belge François Weyergans, annoncée ce jeudi.

Fadila Laanan, qui apprécie particulièrement l'auteur, déjà lauréat du Prix Goncourt, l'avait notamment emmené avec elle, ainsi que Patrick Roegiers, lors d'une mission au Maroc, en 2007, année où la Communauté Wallonie-Bruxelles était l'invitée d'honneur du Salon International de l'Édition et du Livre de Casablanca.

Fadila Laanan voit dans cette nouvelle consécration d'un artiste de la Communauté française, qui s'ajoute, pour ne citer qu'eux, aux Palmes et Prix remportés à Cannes l'an dernier par Jean-Pierre et Luc Dardenne et Bouli Lanners, ainsi qu'aux Césars remportés cette année par Yolande Moreau et Déborah François, une nouvelle preuve éclatante de la richesse de la culture en Wallonie et à Bruxelles.

Fadila Laanan adresse toutes ses félicitations les plus chaleureuses à François Weyergans, dont l'œuvre et le talent faisaient déjà l'honneur de la Communauté française, et pour qui cette entrée à l'Académie française constitue la plus belle des récompenses, largement méritée.



Contacts : Pascal Sac, attaché de presse de Fadila Laanan,
pascal.sac@cfwb.be

[Retour au sommaire](#)

> Évaluation du Contrat pour l'École : des engagements concrétisés à plus de 91 % et des initiatives ambitieuses mises en œuvre (26.03.09)

Ce jeudi 26 mars 2009, à l'initiative de Christian Dupont, Ministre de l'Enseignement obligatoire, le Gouvernement de la Communauté française a procédé à l'évaluation de la mise en œuvre du Contrat pour l'École.

Adopté par le Gouvernement le 31 mai 2005 après une large phase de concertation avec l'ensemble des acteurs et partenaires de l'École, prévu jusqu'à l'horizon 2013, le Contrat pour l'École est donc arrivé au terme de la première phase de sa mise en œuvre. Une évaluation à mi-parcours et un bilan intermédiaire des mesures prises étaient indispensables au terme de cette législation.

Cette évaluation s'inscrit dans le droit fil des principes de gouvernance qui ont présidé à l'élaboration de ce projet : analyse partagée des points faibles de notre système éducatif, définition d'objectifs à poursuivre et d'actions permettant de les atteindre et, enfin, évaluation permanente.

Le bilan est assurément positif. En effet, à ce jour, plus de 91 % des engagements pris pour l'échéance 2013 ont déjà été réalisés. Ils concernent des domaines aussi variés que le renforcement des apprentissages de base pour tous les élèves, la revalorisation de l'enseignement qualifiant ou encore le

meilleur pilotage de notre système éducatif. A ce sujet, une attention particulière a été accordée à l'évaluation, que ce soit à travers la mise en œuvre d'un large dispositif d'évaluations externes ou le recentrage des missions de l'inspection sur le niveau des études.

Ce bilan positif s'accompagne d'un important réinvestissement financier public (plus de 400 millions d'euros). Celui-ci permet notamment l'amélioration du parc immobilier scolaire, le renforcement de l'encadrement aux moments-clés de la scolarité et en faveur des publics qui requièrent une attention plus soutenue, ou encore la mise en place d'équipements de pointe dans l'enseignement technique et professionnel.

À l'occasion de cette évaluation, Christian Dupont a fait remarquer que les résultats de ces efforts se feront sentir progressivement. Le temps de l'école n'est en effet pas le temps du politique et les efforts en matière de scolarité ne font souvent sentir leurs effets que quand les élèves concernés sont plus avancés dans leur parcours scolaire.

Christian Dupont se réjouit également du large soutien apporté par les acteurs de l'école à la mise en œuvre de ces projets. La toute grande majorité d'entre eux a en effet fait l'objet d'accord de la part des pouvoirs organisateurs et des organisations représentatives des enseignants. Il voit là le signe d'une confiance qui se retisse progressivement entre les gouvernants et les enseignants. Les accords sectoriels conclus tous les deux ans avec les organisations syndicales n'y sont assurément pas étrangers.

Christian Dupont a également exprimé son souhait de voir le cap maintenu dans les années qui viennent. Le Ministre a évoqué les projets qui s'inscrivent dans cette perspective d'amélioration de notre Ecole et qui, pour lui, devront figurer à l'agenda du prochain Gouvernement: collaboration accrue entre les différents réseaux et surtout niveaux d'enseignement, renforcement et allongement de la formation des instituteurs et des régents, recentrage de la formation continuée sur les problèmes concrets qui se posent sur le terrain, etc.

Plus d'infos ?

[Téléchargez le dossier d'évaluation complet du Contrat pour l'École ;](#)
[ou le power point de présentation de cette évaluation.](#)



Contacts : Benjamin Scandella, attaché de presse de Christian Dupont, benjamin.scandella@cfwb.be

[Retour au sommaire](#)

> Fadila Laanan crée un Fonds spécial pour financer des comédies belges (01.04.09)

Faisant suite au débat très constructif qu'elle a eu, ce mardi, avec les professionnels du secteur du cinéma réunis au Théâtre Le Public pour la présentation du traditionnel Bilan annuel du Centre du cinéma et de l'audiovisuel, la ministre de la Culture et de l'Audiovisuel Fadila Laanan a décidé de demander à ses collègues du gouvernement de la Communauté française de

dégager des moyens budgétaires supplémentaires pour financer des comédies.

La ministre Fadila Laanan a, en effet, noté qu'un consensus s'est dégagé, ce mardi, autour du constat que le secteur du cinéma est l'un de ceux qui peuvent, en ces temps de récession, contribuer à redonner le moral aux Bruxellois et aux Bruxelloises, aux Wallons et aux Wallonnes. Fadila Laanan se réjouit que les professionnels du secteur aient proposé de mobiliser leurs talents – qui ne sont plus à démontrer tant ils ont recueillis de multiples prix dans de nombreux festivals internationaux – pour épauler, à leur manière, les efforts des pouvoirs publics pour relancer l'économie. Et elle salue leur volonté de s'exprimer davantage, en ces temps difficiles pour nos concitoyens, dans un genre jusqu'ici peu prisé : la comédie.

Sans plus attendre, Fadila Laanan a donc décidé, immédiatement après ce Bilan annuel, de créer un 4e Collège au sein de la Commission de sélection des films du Centre de cinéma. Ce 4e Collège recevra une dotation spécifique et sera particulièrement chargé de sélectionner les projets de comédies retenus parmi ceux dont les professionnels ont annoncé, ce mardi, l'arrivée imminente.

Afin d'utiliser au mieux les talents wallons et bruxellois en la matière, Fadila Laanan a d'ores et déjà demandé au Centre du cinéma de solliciter des spécialistes de ce genre audiovisuel particulier pour constituer ce 4e Collège : Laurence Bibot, Jan Bucquoy, François Damiens, Stéphane De Groot, Philippe Geluck, Virginie Hock, Bouli Lanners, Serge Larivière, Yolande Moreau, Benoît Poelvoorde, Sandra Zidani, etc.

Pascal Sac, Porte-parole, Cabinet de la ministre de la Culture et de l'Audiovisuel FADILA LAANAN, pascal.sac@cfwb.be.



Contacts : Pascal Sac, attaché de presse de Fadila Laanan, pascal.sac@cfwb.be

[Retour au sommaire](#)

Les infos du Gouvernement wallon

> Didier Donfut félicite la femme de l'année 2009 (27.03.09)

Le Ministre wallon de l'Égalité des chances Didier Donfut félicite Christiane De Wan, présidente du Collectif des femmes de Louvain – la - Neuve pour sa désignation «Femme de l'année 2009» par le Conseil des femmes francophones de Belgique.

Le Ministre souligne toute l'importance et l'adéquation à la réalité de l'action menée par le collectif dans l'accompagnement et l'aide aux femmes d'origine étrangère atteintes du virus HIV.

Il réaffirme le soutien de la région wallonne au Collectif des femmes de Louvain la Neuve qui par son action touche un public triplement discriminé puisque femme, étrangère et malade.



Contacts : Pierre-Jean Burrion, attaché de presse de Didier Donfut,
pj.burrion@gov.wallonie.be

[Retour au sommaire](#)

> **Cadre d'interventions de la Région wallonne, des curateurs et de la ville de La Louvière dans le contexte de la poursuite des activités de Royal (31.03.09)**

Jean-Claude Marcourt, Ministre de l'Economie a confirmé aujourd'hui qu'il est disposé à soutenir un accompagnement financier de la Région wallonne à tout projet de relance des activités de Royal Boch qui lui sera présenté par les candidats repreneurs.

Cette participation s'inscrira dans le cadre des dispositions usuellement applicables en matière d'intervention de la Sogepa dans des projets de retournement d'entreprises dont notamment une intervention équilibrée publique – privée et un plan industriel présentant une pérennité et un développement des activités à moyen et long terme.

Une priorité devra notamment être donnée :

- à une reprise à terme d'un maximum de travailleurs avec un objectif de 35 à 40 personnes et un accord avec les organisations syndicales sur les conditions de reprise de ceux-ci ;
- la réalisation d'investissement dans les outils de production ;
- un maintien de la propriété de la marque en Wallonie.

Les curateurs s'engagent à privilégier la recherche d'un accord qui tient compte de l'intérêt de l'emploi et de la pérennité de l'activité industrielle. Ils examineront les possibilités légales d'établissement d'un volet social pour le personnel non repris.

La ville s'engage à laisser le bâtiment en l'état pendant deux ans si nécessaire et elle s'engage à aider le repreneur dans sa volonté de construire une nouvelle unité de production industrielle sur son territoire et à favoriser une présence commerciale de la société sur le site historique de Royal Boch.

Les réceptions des offres des candidats repreneurs sont attendus pour le 20 avril 2009



Contacts : Nathalie Lafontaine, attachée de presse de Jean-Claude Marcourt, nathalie.lafontaine@gov.wallonie.be

[Retour au sommaire](#)

Les infos du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale et de la Cocof

> **Gouvernement bruxellois revalorise les salaires du personnel communal (27.03.09)**

Ce jeudi, à l'initiative de Charles Picqué, le Gouvernement a décidé d'octroyer 27 millions d'euros pour revaloriser les salaires de tous les agents des pouvoirs locaux - et plus particulièrement ceux des bas niveaux.

Cela concerne environ 30.000 agents. Cette revalorisation salariale entamée en 2005 a été indexée et augmentée cette année de 5 millions d'euros pour les agents de niveau C (détenteurs du diplôme de l'enseignement secondaire supérieur).

Au début de cette législature, il existait jusqu'à 10 % d'écart entre la rémunération moyenne d'un fonctionnaire communal bruxellois et celle d'un fonctionnaire communal wallon ou flamand. Certains fonctionnaires gagnaient moins de 1.000 € nets par mois. Cette situation inadmissible n'avait jamais été prise en considération sous la législature précédente.

Grâce à ces moyens régionaux, les communes, CPAS et hôpitaux publics ont pu s'engager dans une revalorisation salariale de leur personnel allant de + 2 à + 5% selon les niveaux, en particulier pour les bas salaires qui étaient les plus mal lotis.

Pour Charles Picqué «il ne peut y avoir de bonnes administrations sans un effectif suffisant et sans de bonnes conditions de travail pour les agents, en particulier pour les fonctions les plus modestes.»



Contacts : France Marage, Attachée de Presse de Charles Picqué,
02/506.32.83 - 0497/599.111

[Retour au sommaire](#)

Les infos de la Chambre des représentants

> **Garanties locatives: procéder à une évaluation pour que les banques respectent enfin la loi!** (27.03.09)

Vu le montant actuel des loyers, beaucoup de personnes éprouvent des difficultés à réunir la somme nécessaire à la constitution de la garantie locative. La loi du 25 avril 2007 a notamment pour vocation de remédier à la situation en permettant à chaque citoyen, indépendamment de sa situation financière, de s'adresser à la banque où sont versés ses revenus, pour la constitution de sa garantie locative.

Deux possibilités existent: soit le locataire la verse en une fois sur un compte individualisé à son nom – auquel cas la garantie locative ne peut excéder deux mois de loyer – soit il opte pour une garantie bancaire qu'il s'engage à reconstituer progressivement. Le montant maximum de la garantie locative est alors fixé à trois mois de loyer.

Les banques ont introduit un recours contre cette législation auprès de la Cour constitutionnelle qui a balayé toutes leurs objections dans un arrêt du 1er septembre 2008, rendant de la sorte ces dispositions pleinement effectives. Cependant, il ressort d'une évaluation réalisée par des acteurs de terrain des trois Régions que la majorité des banques se mettent hors la loi. En effet, celles-ci refusent d'appliquer le second système soit en invoquant le fait qu'elles ne proposent pas ce type de service, soit en posant des conditions – non prévues par la loi – d'âge ou de statut socioprofessionnel. En outre, elles pratiquent des

frais de dossiers exorbitants de manière à dissuader au maximum le citoyen de recourir au mécanisme que la loi lui offre.

Pour Valérie DÉOM, députée PS, il est évident que dans un Etat de droit, il ne suffit pas qu'une loi ne vous convienne pas pour ne pas l'appliquer! Elle a donc interpellé le ministre de la Justice à ce propos en commission de la Chambre. Valérie Déom s'est félicitée des contacts pris par le Secrétaire d'Etat à la lutte contre la Pauvreté Jean-Marc Delizée avec le Ministre de la Justice. Ils ont convenu ensemble de procéder à une évaluation de la loi de 2007. Une liste des personnes à interroger est dressée et le questionnaire est en cours d'élaboration. Un fois l'évaluation réalisée, des ajustements législatifs ne sont pas à exclure.

La députée socialiste a rappelé que, dans un contexte où l'État a largement contribué à éviter la faillite d'une série d'acteurs bancaires et financiers – ce qui était d'ailleurs nécessaire – le respect d'une loi permettant un accès plus aisé au marché locatif, notamment à des personnes aux revenus modestes, relève à tout le moins d'une responsabilité sociétale minimale de ces entreprises. Elle suivra attentivement l'évolution du dossier. Il faut impérativement que la loi soit respectée afin de garantir à tous les citoyens un accès digne au logement.



Contacts : Nicolas Gersdorff, Attaché de Presse, Groupe PS à la Chambre, ngersdorff@pslachambre.be, 0473/96.71.04

[Retour au sommaire](#)

> Publicité automobile : donnons aux consommateurs la possibilité d'un choix plus éthique et écologique (27.03.09)

Alors que tout le monde s'accorde à reconnaître qu'il est urgent de réduire les émissions de CO2 pour stopper le réchauffement climatique, alors que tout le monde est d'accord pour reconnaître que la voiture est responsable de 12% des émissions de CO2 et qu'il faut encourager la production de voitures plus propres, la publicité, elle, continue de mettre sous les feux des projecteurs les voitures les plus polluantes !

Pour Jean Cornil, député PS, ce décalage entre l'urgence de la mise sur le marché de voitures de moins en moins polluantes et le matraquage publicitaire pour des voitures à forte émission de CO2 est inacceptable. Et irresponsable si on ne veut pas hypothéquer nos chances de laisser une planète viable aux générations à venir.

Pour mieux orienter le marché vers un choix plus respectueux de l'écologie, le député PS a déposé deux propositions de loi qui veulent à la fois améliorer la possibilité d'un choix plus écologique pour le consommateur et obliger le secteur publicitaire à rencontrer lui aussi l'objectif de réduction des émissions de gaz à effets de serre.

Jean Cornil propose d'obliger les publicitaires à réserver 20% de leur espace aux informations relatives à la consommation et aux émissions de CO2 de la voiture présentée. Tout comme il apparaît clairement sur les paquets de cigarettes la teneur en nicotine et en goudron et les messages de prévention, les nouvelles publicités pour les voitures doivent permettre aux consommateurs de connaître l'empreinte écologique du véhicule qu'ils convoitent et de pouvoir alors décider

en connaissance de cause.

Pour compléter cette proposition, le député socialiste préconise d'interdire la publicité pour les véhicules les plus polluants. L'idée est de réserver les publicités aux véhicules dont les émissions de CO2 de la première motorisation disponible, diésel ou essence, sont inférieures ou égales à la moyenne annuelle des rejets en CO2 des voitures neuves vendues en Belgique. En 2007, cette moyenne était de 151 grammes par km pour les voitures diésel et de 157 pour les voitures à essence. Avec le temps, on devrait dès lors pouvoir atteindre le seuil de 130 grammes par km tel que fixé par l'Union européenne.

Pour Jean Cornil, le matraquage publicitaire pour les voitures à forte émission de CO2 est tout simplement inacceptable et en contradiction avec les objectifs de réduction des émissions de CO2 portés par les pouvoirs publics. Il y a des alternatives aux voitures les plus polluantes : le consommateur doit le savoir et choisir alors, s'il veut garantir l'avenir de la planète, la voiture qui nuit le moins à l'environnement.



Contacts : Nicolas Gersdorff, Attaché de Presse, Groupe PS à la Chambre, ngersdorff@pslchambre.be, 0473/96.71.04

[Retour au sommaire](#)

Les infos du Sénat

> **Un centre de recherche pour les alternatives à l'expérimentation animale ! (26.03.09)**

En Belgique, 800 000 animaux sont utilisés chaque année dans les laboratoires pour tester les produits qui nous entourent. Soit un animal toutes les quarante secondes ! Et ce chiffre devrait encore augmenter de manière significative. Selon les estimations, un million d'animaux seraient utilisés chaque année dans les laboratoires belges d'ici dix ans.

Les médicaments, les produits cosmétiques, les crèmes en tous genres, ... : toutes les substances de notre quotidien sont testées sur des animaux.

Sans compter la directive européenne REACH qui impose de tester 30.000 nouveaux produits, ...

Philippe Mahoux, Sénateur PS, a proposé, avec le soutien de la Ministre de la Santé, Laurette Onkelinx, de créer un centre pour étudier les alternatives à cette expérimentation sur les animaux.

Pour deux raisons principalement :

Selon certains scientifiques, l'expérimentation animale a été adoptée et développée en son temps faute de mieux. Les expériences sur les animaux ne sont pas fiables à 100%. Aujourd'hui, d'autres techniques plus fiables pour l'Homme existent pour tester les produits de notre quotidien. Il est primordial de les utiliser et de les développer. C'est une question de santé publique.

Les tests sur les animaux vont aller en augmentant. Il est nécessaire de réduire le nombre d'animaux utilisés dans les laboratoires si d'autres techniques existent, dans l'intérêt du bien-être animal.

La proposition de loi a été votée cet après-midi en séance plénière du Sénat.



Contacts : Cyrielle Piccinin - Attachée de Presse du Groupe PS-Sénat
– piccinin@ps.polgroups.senate.be - 0476/788.407

[Retour au sommaire](#)

> **Déclarations fiscales: de la fracture numérique à la fracture " fiscale" ? (26.03.09)**

Ce jeudi 26 mars, en séance plénière du Sénat, la sénatrice Christiane Vienne a interpellé le Ministre des Finances Didier Reynders sur les modalités de remplissage des déclarations fiscales.

Selon les informations diffusées par Het Nieuwsblad, et relayées notamment par Le Soir et La Dernière Heure dans leurs éditions du 18 mars, les déclarations de revenus devront, dès cette année, être complétées via le site tax-on-web, ou bien être déposées dans un des deux centres de scannage régionaux (Namur pour les francophones, Gand pour les néerlandophones).

Les associations de protection du consommateur ont réagi à la diffusion de cette information. Selon Test-Achats, notamment, «tout est fait pour pousser les citoyens vers Tax-on-Web». Christiane Vienne abonde dans ce sens et a relayé les inquiétudes des associations auprès du Ministre Reynders: il existe, selon la sénatrice, un réel danger d'assister à l'émergence d'une inégalité liée à la «fracture numérique». La tendance au traitement des déclarations fiscales par internet pénalise les personnes n'ayant pas accès à une connexion, ce qui est le cas de nombreux ménages belges.

Christiane Vienne souligne le risque de voir cette fracture numérique se doubler d'une «fracture fiscale» épousant les mêmes contours, ainsi que le risque d'augmentation des contraintes pour les populations les moins favorisées, en termes d'accès internet.

Le Ministre des Finances, dans sa réponse, a proposé que les contribuables dépourvus de connexion internet à domicile se rendent dans les bureaux de l'administration fiscale afin d'utiliser le service tax-on-web. Pour Christiane Vienne, cette démarche, qui concerne $\frac{3}{4}$ des contribuables belges, est une réponse «très peu acceptable et très peu démocratique», qui «ajoute une difficulté à ce qui est déjà une difficulté» pour de nombreuses personnes. La sénatrice a souligné que la proposition du Ministre, en termes d'accessibilité, n'était pas une solution pour les personnes âgées, ou à mobilité réduite. Elle a engagé le Ministre à s'assurer que toutes les informations concernant les modifications apportées aux modes de déclaration fiscale soient diffusées de la meilleure et plus large façon possible.

Christiane Vienne a par ailleurs déploré l'attitude du Ministre des Finances, absent la semaine passée au moment de la question d'actualité le concernant, et ne se faisant pas représenter par un membre du gouvernement présent.

«Inviter un sénateur à aller écouter les réponses formulées à la Chambre, ou à reporter de semaine en semaine une interpellation, est extrêmement discourtois pour l'institution qu'est le Sénat»



Contacts : Cyrielle Piccinin - Attachée de Presse du Groupe PS-Sénat
– piccinin@ps.polgroups.senate.be - 0476/788.407

[Retour au sommaire](#)

> **Philippe Mahoux plaide pour une épargne-pension éthique** (25.03.09)

Ce mercredi, la Commission Finances du Sénat accueillait la ministre de l'Intégration sociale, des Pensions et des Grandes villes, Marie Arena venue exposer l'étude faite par le Réseau Financement Alternatif sur « une proposition de définition d'une norme légale d'investissement socialement responsable ». A cette occasion, Philippe Mahoux a présenté ses propositions de loi relative à l'investissement socialement responsable. D'une part, la proposition de loi organisant une épargne-pension socialement responsable (ISR) à dimension solidaire. Et d'autre part celle instituant auprès du service public fédéral de programmation Développement durable un Conseil de l'investissement socialement responsable.

Le but de cette première proposition est d'encourager les entreprises qui assument leurs responsabilités sociétales, grâce à des épargne-pensions éthiques. A cet effet, Philippe [Mahoux](#) propose que l'avantage fiscal accordé aux particuliers dans le cadre de l'épargne-pension ne leur soit effectivement attribué qu'à la condition que leur placement réponde à des critères éthiques. Le sénateur veut ainsi contraindre les banques et les assureurs à appliquer davantage les critères ISR.

Par éthique (ou ISR) on entend toute forme d'investissement qui ne répond pas uniquement à des critères financiers mais également à des préoccupations sociales, éthiques, environnementales et de bonne gouvernance. Par exemple, l'ISR exclut d'utiliser l'argent récolté pour financer une entreprise active dans les mines anti-personnel ou une société qui accepterait le travail des enfants, ce qui enfreint les règles de l'Organisation mondiale du travail.

Pour permettre une bonne mise en œuvre de cette proposition, il faut également définir ce que sont les critères d'ISR. C'est pour cela que Philippe [Mahoux](#) a prévu d'instituer un Conseil de l'ISR, composé de représentants des secteurs concernés (banques, assureurs, employeurs, travailleurs, consommateurs, ONG,...) et ayant pour but de déterminer des critères transparents permettant de qualifier un produit financier d'investissement socialement responsable.



Contacts : Cyrielle Piccinin - Attachée de Presse du Groupe PS-Sénat
– piccinin@ps.polgroups.senate.be - 0476/788.407

[Retour au sommaire](#)

Pour vous désinscrire de la liste de diffusion du Bulletin d'information du PS, cliquer [ici](#).